

Le 30 janvier 2017

M. Ken Caldwell
Président
Manitoba Farm Products Marketing Council
812 – 401, avenue York,
Winnipeg, Manitoba R3C 0P8

Objet: Priorité mandatée par le ministre: création d'un registre d'information portant sur la gestion de l'offre pour la volaille et les œufs

Monsieur Caldwell,

Le Conseil des produits agricoles du Canada (CPAC) a été chargé par le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire de recueillir des renseignements sur le fonctionnement interne du système national de contingentement. Je sollicite, par conséquent, votre aide pour lancer ce projet d'envergure.

Le système de gestion de l'offre pour le poulet, les œufs et le dindon repose sur trois piliers : la gestion de la production au moyen de l'allocation de contingents aux producteurs; les politiques sur l'établissement des prix; les droits à l'importation. Le premier pilier revêt une importance particulière.

À l'échelon fédéral, les offices nationaux de commercialisation sont responsables de l'allocation des contingents, sous la supervision du CPAC. Après avoir présenté leurs demandes d'allocation, les offices nationaux distribuent les contingents aux offices provinciaux de commercialisation. Cependant, une fois qu'une province a reçu sa part des contingents, aucune information supplémentaire n'est communiquée au CPAC concernant le processus de distribution aux producteurs. Le CPAC manque donc considérablement de renseignements.

Il a dès lors besoin de votre collaboration pour obtenir des renseignements sur le cadre réglementaire qui régit la gestion des contingents dans votre province. À cette étape-ci du projet, le CPAC aimerait recevoir tout document que vous pourriez avoir expliquant le processus de gestion des contingents de production pour le poulet, les œufs et le dindon dans votre province, notamment, mais sans s'y limiter, les documents concernant la surveillance, la distribution, l'échange et la valeur des contingents. Le CPAC aimerait particulièrement recevoir des renseignements sur les éléments suivants :

Production

- Quels sont les documents de politique, les procédures réglementaires ou les protocoles qui guident la gestion des contingents au sein de votre province?

- Une fois que l'office national a alloué des contingents à la province, quel est le processus d'attribution typique?
 - Comment les listes de producteurs sont-elles maintenues et mises à jour?
 - Comment la production est-elle suivie tout au long de l'année?
 - Quel est le processus d'approbation provincial pour la distribution des contingents fédéraux?
 - Comment les unités de contingents pour les attributions fédérales sont-elles converties en unités de contingents spécifiques à votre province?
 - Quand cette conversion a-t-elle lieu?
 - À quelle fréquence le ratio de conversion est-il mis à jour?

Marché des contingents

- Comment les organismes de réglementation provinciaux gèrent-ils et tiennent-ils compte de la revente de contingents?
- Y a-t-il un processus de revente en place, comme un encan dirigé par l'office provincial?
- Comment les offices de commercialisation/régies agroalimentaires assurent-ils le suivi des reventes de contingents?
- La province tient-elle un registre des ventes de contingents?
- La province a-t-elle un système de suivi en place pour surveiller la location de contingents ou la production à forfait (à l'intérieur et l'extérieur de la province)?
- Le prix des contingents est-il soumis à des prix plancher ou plafond?

Le CPAC aimerait que vous lui transmettiez les réponses aux questions susmentionnées d'ici le 20 mars 2017. Le personnel du CPAC sera à votre disposition pour répondre à toutes questions concernant les sujets énumérés. Ces renseignements contribueront à renforcer la transparence du système et à améliorer le cadre réglementaire qui régit la production de produits soumis à la gestion de l'offre. Je suis impatient de prendre connaissance de vos commentaires et d'initier une discussion avec vous dès que vous le pourrez.

Au plaisir de recevoir vos réponses et de poursuivre cette conversation à votre convenance. Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Nathalie Vanasse, Directrice, Affaires du Conseil et communications, au 613-759-1562 ou par courriel à nathalie.vanasse@agr.gc.ca.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Laurent Pellerin
Président